MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS KANBOKO HERRIKO ETXEA (Pyrénées-Atlantiques

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

OBJET / GAIA

Tarification Accueil
de Loisirs Sans
Hébergement:
convention avec le
centre de secours de
Cambo

DATE DE CONVOCATION : DEIALDIAREN DATA :

19 novembre 2018

Nombre de conseillers en Exercice / ordezkarien kopuru orokorra: 29

Nombre de présents / hor zirenak: 25

Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

26-11-2018-021

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame **Bernadette JOUGLEUX**, maire.

Etaient présents / Hor zirenak: Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, M. Peio Etchelecu, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Yolande Huguenard, Mme Corinne Othatceguy, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

<u>Procuration / Ahalordea</u>: Mme Yolande Huguenard à Mme Christiane Hargain-Despéries, Mme Corinne Othatceguy à Mme Eliane Noblia, Mme Maryannick Hirigoyen à Mme Carmen Gonzalez, M. Camille Jenvrin à Mme Bernadette Jougleux.

<u>Secrétaire / Idazkaria</u>: A l'unanimité des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Afin de libérer de la disponibilité diurne pour les sapeurs-pompiers volontaires de Cambo, le centre de secours souhaite pouvoir bénéficier d'un accès privilégié à l'accueil de loisirs de Cambo pour les mercredis après-midi et les jours de vacances scolaires.

Un projet de convention applicable au 1^{er} janvier 2019, entre la commune et le centre de secours de Cambo, est présenté aux membres du Conseil municipal.

nees-Atla

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

Autorise Madame le Maire à signer la convention ci-annexée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Bernadette JOUGLEUX Maire de Cambo-les-Bains

Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/11/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/11/2018